

Pour publication immédiate

Régimes publics de retraite

## **Agir maintenant pour une amélioration structurante des régimes publics**

**Montréal, 15 juin 2016.** À quelques jours de la rencontre des ministres provinciaux et fédéral des Finances portant sur la bonification des régimes publics de retraite, l'Observatoire de la retraite et ses partenaires appellent les gouvernements participants à opter pour une formule qui améliorera substantiellement la couverture financière des personnes retraitées. « Le ministre canadien des Finances, Bill Morneau, ainsi que presque toutes les provinces ont reconnu la nécessité d'améliorer le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) si l'on veut éviter l'appauvrissement des futures cohortes de retraités », a déclaré François L'Italien, coordonnateur de l'Observatoire de la retraite.

La présidente de la CSQ, Louise Chabot, a renchéri : « La solution la plus efficace pour remédier à cette situation de pauvreté ou de sécurité financière précaire passe impérativement par la bonification du Régime de rentes du Québec ainsi que de son régime jumeau, le Régime de pension du Canada ».

Pour sa part, Pierre-Paul Côté, président de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ), a souligné que « les personnes âgées sont frappées de plein fouet par des hausses de tarifs de toutes sortes. Si nous voulons qu'elles contribuent à part entière à la société, il faut les mettre à l'abri de la pauvreté. La solution passe notamment par l'amélioration des régimes publics ».

### **Des principes d'action à privilégier**

Selon l'Observatoire de la retraite et ses partenaires, au moins deux paramètres généraux doivent être établis pour parvenir à cette fin : 1. Hausser de manière significative le taux de remplacement du revenu d'avant la retraite ; 2. Augmenter de façon substantielle le maximum des gains admissibles (MGA). Ces deux paramètres constituent le cœur d'une amélioration ambitieuse des régimes publics. « Pour être structurante, la bonification doit bénéficier non seulement aux personnes à faible revenu, mais aussi à celles appartenant à la classe moyenne », a poursuivi François L'Italien.

Danis Prud'homme, directeur général du Réseau FADOQ, a ajouté que « l'enjeu des revenus de retraite est majeur. Des solutions novatrices doivent émerger de cette rencontre. En effet, plus de 50 % des travailleurs dépendent et dépendront entièrement des régimes de pensions publics à la retraite ».

Le trésorier de la CSN, Pierre Patry, a abondé dans le même sens : « Devant l'absence d'un régime complémentaire de retraite pour une majorité de gens, il est urgent de sécuriser le revenu tout au long de la vie des Québécoises et des Québécois. Parmi les avenues considérées, notons une hausse de la prestation du RRQ pour la classe moyenne sans toutefois que cette augmentation affecte le supplément de revenu garanti pour les plus démunis ».

« Les ministres des Finances font face à une lourde responsabilité : ils ont une occasion historique d'améliorer concrètement la vie de millions de futurs retraités. Ils ont la marge de manœuvre pour le faire, car le système public de retraite du Canada est parmi les plus pauvres des économies développées », a affirmé Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ.

### **Pour un débat public large et ouvert**

À ce titre, l'Observatoire appelle les gouvernements du Québec et du Canada à saisir l'occasion de mener une consultation large auprès des publics québécois et canadien afin de faire émerger des consensus forts. Ils seront nécessaires pour moderniser les politiques publiques liées à la retraite et aux personnes vieillissantes, ainsi que pour relever les défis de cohésion et de solidarité sociale qui pointent.

« Dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation importante du nombre de retraités, il est plus que temps qu'une réflexion globale, et non à la pièce comme c'est le cas à l'heure actuelle, soit menée sur l'avenir du système de retraite au Québec et au Canada », a conclu Rose-Marie Thonney, 1<sup>ère</sup> vice-présidente de l'Association québécoise des retraitées des secteurs public et parapublic (AQRP).

-30-

Pour informations :

André Laplante, IRÉC, 514 258-4798  
Louis-Serge Houle, CSN, 514 792-0795  
Marie-Ève Imonti, CSQ, 514 917-9641  
Jean Laverdière, FTQ, 514 893-7809  
Brigitte Roussy, FADOQ, 514 248-0160  
Dominic Provost, AREQ, 418 929-4082  
Véronique Guay, AQRP, 418 683-2288 poste 126